Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 022-212200448-20260707-D2646-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE COETMIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COETMIEUX

SEANCE DU 7 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt six, le sept juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du conseil de Coëtmieux, sous la présidence de Madame LEPAGE Christelle, 1ère adjointe, par délégation de Madame HAQUIN Laurence, Maire.

Date de la convocation : 02/07/2026

Etaient présents : HAQUIN Laurence, LEPAGE Christelle, BERTRAND Daniel, PÉCHEUR Virginie, LE MOUNIER Jean-Marie, LE GLATIN Lydie, ROHON David, KERANGUYADER Erwan, CABARET Armelle, ROUAULT Sylvie, RECAN Yoann, BERTRAND Jérôme, LE COQ Christa, ROULLIER Marie, GODIN Virginie, LEFEBVRE Tanguy, GALLO Frédéric, DUBOIS Pierre

Absents excusés : Madame PURON Muriel donne pouvoir à Madame LE COQ Christa

Secrétaire de séance : Madame PÉCHEUR Virginie

Objet : 1.4 Logement Presbytère – changement du sol **D2646**

Monsieur Le Mounier Jean-Marie, adjoint au bâtiment informe qu'il y a lieu de remplacer le revêtement de sol du logement Presbytère.

Il présente le devis suivant :

-Devis n° D202600269 du 21/05/2026 de l'entreprise Celtilaq (Coëtmieux) d'un montant de 1 250.00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE le devis n° D202600269 du 21/05/2026 de l'entreprise Celtilaq (Coëtmieux) d'un montant de **1 250.00 € HT soit 1 500.00 € TTC**

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision

Monsieur DUBOIS Pierre ne prend pas part au vote

VOTE : 18
- **POUR : 18**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré à COËTMIEUX, les jours, mois et an susdits.
Adjointe au Maire,
par délégation de Madame le Maire,
Christelle LEPAGE,

Secrétaire de séance
Virginie PÉCHEUR